



le 22 avril 2010

Agrément jeunesse et sport : n°1/02846

Siret : 404 435 190 0024

Siège social : 20 chemin Mazeau 97424 Piton Saint-Leu

Mail : lvlr@lvlr.net

http://www.lvlr.net

Dominique Durand

Président de la ligue réunionnaise de Vol Libre

Objet : dissolution de l' AGDC 800

Aux président(e)s de club

Aux Oblas.

A chaque évènement important dans le déroulement de la vie de la Lvlr, je vous informerais afin que vous soyez partie prenante des projets qui lient ensemble la famille fédérale.

Hier, l' AGDC 800 qui avait pour mission l'entretien du 800 a été dissoute à l'unanimité. Je remercie l'ensemble des associatifs et des professionnels, qui en se prononçant tous pour cette dissolution, ont montré un esprit constructif des plus prometteurs.

C'est donc la Ligue qui reprendra les missions de l' AGDC 800. Cette solution me semble être la meilleure, étant entendu, que la ligue représentant la fédération française sur le territoire, est plus à même de solliciter des moyens dans ce but. D'autre part, la ligue associe étroitement associatifs et professionnels dans son comité directeur.

A l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais pas encore comment nous allons boucler cet entretien, mais les pistes existent déjà :

- solliciter des moyens des diverses collectivités
- créer un site international de vol libre (label ffvl)
- trouver des moyens dans le milieu même

Mais même si on obtient des moyens, il me parait évident que l'ensemble des partenaires, associatifs et professionnels devront être mis à contribution, évidemment pour le mieux. En effet, la cotisation de 10 euros par licencié pour la ligue me parait bien trop faible, et une

participation également des professionnels me parait incontournable.

Mais à l'évidence, l'objectif n'est pas de taxer le milieu, mais de faire du développement durable, et de vous permettre à tous de décoller dans les meilleures conditions, sur un site propre et entretenu.

Bien sûr, vous serez tous associés à ces décisions, le premier conseil des présidents de club étant prévu le 25 mai. Et pour les professionnels, nous les rencontrerons pour expliquer les solutions envisagées. Evidemment, les solutions envisagées devront entraîner l'approbation du plus grand nombre... Vous pouvez donc tous commencer à réfléchir sur cette thématique de la participation associative et professionnelle, étant entendu que ces décisions ne se décrètent pas, mais qu'elles doivent être acceptées par la majorité la plus large.

Par contrecoup, les décisions adoptées le seront pour tous, et la solidarité mise en œuvre, applicable à tous les utilisateurs.

Nous cherchons également un slogan « péi » pour la ligue qui pourrait être notre ligne de communication, et l'élément de rassemblement du milieu. Nous pensons : « les vol en ler ». Mais vos idées seront les bienvenues.

Je vous remercie de diffuser ces informations et de lancer le débat dans vos clubs et structures, et je compte sur votre bonne volonté. Vous pouvez être assurés de la mienne qui restera guidée par l'intérêt général.

Bien cordialement

Dominique

dominique.durand999@wanadoo.fr

Gsm : 0692870156